

avantages en nature déplorables....

Par **the wall**, le **26/06/2010** à **18:36**

Voilà, je travaille dans une collectivité publique, je bénéficie d'un logement de "fonction", qui est bien entendu mentionné sur ma fiche de paie, hors il s'avère que je travaille sur un site de promenade qui est fermé et ouvert chaque jour, mon employeur m'impose un quota de 47 heures supplémentaires par mois, pour compenser le fait que j'habite cette maison, (un pseudo loyer) en as t il le droit ? (sachant que je possède une convention pour cette habitation qui ne mentionne pas le fait de devoir effectuer toutes ses heures seulement une partie, que dois faire ? de plus je subi constamment des surveillances pour voir si mes taches sont réalisées...

merci de pouvoir m'aider